

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 50 (1914)

**Heft:** 9

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

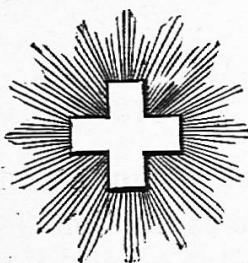
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 9.



LAUSANNE

28 Février 1914

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

---

SOMMAIRE : *La Gymnastique de Ling et son extension mondiale. (Fin.) — Chronique scolaire ; Vaud. Genève. Neuchâtel. Jura bernois. Allemagne. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons de choses. — Orthographe. — Rédaction. — Civisme et comptabilité. — Dessin.*

---

## LA GYMNASTIQUE DE LING ET SON EXTENSION MONDIALE (Fin.)

Si Ling n'a pas connu la physiologie qui naissait à peine à son époque, on peut dire qu'il l'a pressentie; ceux qui lui ont succédé ont suivi la ligne qu'il avait tracée et nous le constatons dans la division des exercices de sa méthode, exercices classés d'après leurs effets physiologiques.

De quoi se compose cette méthode d'éducation physique qui a pu régénérer tout un peuple ? D'après Ling lui-même, elle se compose des quatre éléments suivants :

- a) La gymnastique médicale ou thérapeutique;
- b) La gymnastique pédagogique ou éducative;
- c) La gymnastique d'application comprenant les jeux et les sports;
- d) La gymnastique esthétique.

Comme on le voit, le programme est vaste : il englobe toutes les différentes façons de considérer dynamiquement la machine humaine. Nous allons parler de chacune un peu spécialement :

- a) La gymnastique médicale comprenant le mouvement actif, passif et le massage a pour but de rééduquer, rééquilibrer les

différentes fonctions physiologiques, de les rythmer à nouveau, si je puis me permettre cette expression.

b et c) La gymnastique éducative et la gymnastique d'application, auxquelles je joindrai les jeux et les sports, qui représentent la tendance hygiénique du mouvement, s'adressent à l'homme sain, cherchant à *conserver*, à *garder* l'équilibre des fonctions physiologiques.

d) Par la gymnastique artistique, enfin, on atteint *la forme la plus haute du mouvement*; le corps, considéré comme instrument parfait, permet *l'expression de notre vie intérieure*; aussi est-il important qu'il ait été développé de façon à ne pas gêner l'expression du rythme mental.

Ling et ses continuateurs se sont surtout occupés du mouvement au double point de vue thérapeutique et hygiénique.

Il est intéressant de voir leur œuvre parachevée un siècle plus tard par Jacques Dalcroze. Ce dernier, en créant la gymnastique rythmique, a condamné virtuellement toute méthode d'éducation physique qui regarde le mouvement comme un but, au lieu de le considérer comme un moyen.

En ma qualité de pédagogue, je développerai un peu plus ma pensée en ce qui concerne l'éducation physique de la jeunesse.

Je crois que les quatre buts cités plus haut (santé, beauté, énergie, adresse) peuvent être atteints d'une part par le mouvement dosé, dont le célèbre physiologiste qu'était Lagrange a dit :

« Gymnastique ne signifie pas mode quelconque d'exercice, mais système de mouvement scientifiquement réglé. »

D'autre part, les exercices naturels, utilitaires, tels que la marche, la natation, le lancer, la course, le grimper, le lever, le saut, etc., trouvent une large application dans le grand nombre de jeux que l'éducateur doit choisir avec discernement.

Ces deux modalités de mouvement agissent différemment sur la formation du caractère et le développement corporel : la première, le mouvement réglé, en imposant aux muscles des mouvements *disciplinés*, développera petit à petit l'énergie physique et morale par l'entraînement progressif dans la recherche de l'effort utile. Nous réaliserons en outre ce développement de la volonté par la

répétition du mouvement précis ayant une forme donnée et un résultat voulu. Nous créerons ainsi des êtres pratiques et résistants, aimant la lutte pour la lutte et l'effort pour l'effort, puisqu'ils auront appris à *vouloir* en exécutant des exercices à *forme précise* et à effets localisés intenses, correctifs, donc éducatifs au plus haut point. Ces exercices demandent un effort de volonté et d'attention soutenu, bannissant la rêverie, puisque l'enfant s'aperçoit bien vite par *l'action*, par *le mouvement*, s'il obtient ou non le résultat cherché. Il y a donc lutte constante entre l'instinct du *moindre effort* et la nécessité évolutive *du plus grand effort*. La gymnastique éducative, telle que je viens de la décrire, aura une part importante dans la leçon d'éducation physique scolaire, car on ne peut nier que l'école, telle qu'elle est conçue actuellement, déforme le corps de l'enfant et parfois entrave le libre épanouissement de la cage thoracique, appelée si éloquemment par le Dr Tissié le « livre de la vie ». Or, il est évident que la respiration est la fonction physiologique par excellence et l'on peut dire sans exagération que « respirer c'est vivre ». La vie commence par une inspiration et finit dans l'expiration suprême.

De la respiration dépendent les autres grandes fonctions physiologiques, telles que la circulation, la digestion, l'innervation, les sécrétions glandulaires, la musculation.

La gymnastique de formation, en garantissant l'intégrité de la nutrition gazeuse, garantira aussi l'application des exercices utilitaires et des jeux. La gymnastique raisonnée aura fait l'éducation statique de la respiration ; la gymnastique d'application en fera surtout l'éducation dynamique.

Si la gymnastique raisonnée est le premier élément d'hygiène et d'esthétique, elle sera parachevée par la gymnastique d'application, seconde modalité du mouvement qui, rendant l'enfant débrouillard, lui enlèvera tout sentiment de peur et développera surtout l'énergie et l'adresse.

Résumons : tandis que la gymnastique raisonnée est basée sur l'analyse et la raison, la gymnastique d'application est au contraire basée sur l'émotivité et la synthèse ; la gymnastique de formation représente surtout le développement individuel d'une unité

humaine, tant au point de vue physique que moral : la gymnastique d'application, nécessitant le concours de la collectivité (pour le jeu principalement), devient une solide école du caractère au point de vue social.

Le système de Ling se répand actuellement dans le monde entier : la Norvège, le Danemark, la Finlande, la Belgique, l'Angleterre, le Portugal, la Grèce, la France, le Chili, la Bolivie, le Japon, et d'autres pays encore ont adopté les idées nouvelles.

La Belgique a même l'honneur d'avoir créé le premier enseignement universitaire, avec les grades de licenciés et docteurs en éducation physique.

Plusieurs écoles supérieures ont été fondées en Angleterre, en Allemagne, au Danemark, en Finlande.

La fondation de la Ligue internationale d'éducation physique, en 1911, a été la consécration mondiale des idées de Ling ; nous lui souhaitons vivement de répandre toujours plus largement son action bienfaisante et régénératrice.

M<sup>le</sup> J.-E. JENTZER,  
*professeur d'éducation physique.*

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

VAUD. — **Ecole normale.** — Les lecteurs de l'*Educateur* connaissent déjà la démission donnée par M. François Guex de ses fonctions de Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, auxquelles il a consacré vingt-quatre années d'une activité laborieuse et féconde. Nous ne voulons pas énumérer les titres que s'est acquis M. F. Guex à la reconnaissance du pays par ses publications et par l'impulsion qu'il a donnée à diverses branches de l'instruction publique : d'autres le feront mieux que nous en temps et lieu ; du reste, nous savons qu'il continuera à travailler, dans le cadre plus restreint où son état de santé le force à se confiner, à ce qui fut l'œuvre de presque toute sa vie. Mais nous tenons à exprimer ici le vif regret que son départ fait éprouver aux maîtres et aux élèves des Ecoles normales ; les uns et les autres garderont un profond attachement à celui qui fut pour eux un Directeur plein de bienveillante cordialité, un maître respecté et un conseiller affectueux.

Si quelque chose pouvait nous adoucir cette pénible séparation, c'est le choix que le Conseil d'Etat a fait, comme nouveau Directeur, de M. le pasteur J. Savary. En contact étroit depuis plusieurs années avec l'Ecole normale par son enseignement de l'histoire biblique, M. Savary s'est fait hautement apprécier comme maître et comme collègue. Aussi sa nomination a-t-elle été accueillie avec une grande satisfaction aussi bien par les élèves que par le corps enseignant.

\*\*\* **Société pédagogique vaudoise.** — Après entente avec le Département, l'Assemblée annuelle des délégués de la S. P. V. aura lieu à Lausanne, le samedi 7 mars prochain, dès 9 h. 1/2 du matin.

L'ordre du jour est le suivant : Chant. — Appel. — Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. — Rapport du Comité. — Rapport de la commission de vérification des comptes. — Subvention au Congrès de 1914. — Subvention au Musée scolaire. — Fixation de la cotisation à la Caisse de secours. — Affiliation aux Secours mutuels. — Rapport de la Commission sur la création d'une Caisse d'invalidité. — Choix des sujets pour les Conférences officielles. — Vœux et propositions des sections. — Revision des Statuts. — Propositions individuelles. — Chant.

Il est rappelé qu'à cette occasion le Département de l'Instruction publique accorde un congé officiel à MM. les délégués, moyennant avis donné à leur Commission scolaire respective.

\*\*\* † **Paul-E. Mayor.** — Encore un jeune qui s'en est allé, à l'âge de trente-cinq ans. P.-E. Mayor, né en 1879, avait obtenu son brevet de capacité pour l'enseignement primaire en 1898. Il enseigna pendant quelques années au Mont, puis à Lavey. Il alla s'établir ensuite dans le canton de Neuchâtel, à Boudry, où il prit la direction d'un important institut de jeunes gens. C'est là que la mort est venue le faucher prématurément, en pleine activité.

Paul-E. Mayor, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de l'*Educateur*, car il fut un de ses collaborateurs assidus et pendant trois années remplit les fonctions de correspondant vaudois.

Paul-E. Mayor était un Lausannois de vieille roche ; il aimait cette ville et lui est toujours resté fidèlement attaché. Il aimait aussi ses collègues et leur était profondément dévoué ; ses idées personnelles ne l'avaient pas rendu étroit : il discutait volontiers, sans s'imposer. Pour nous qui l'avons connu dès la plus tendre enfance, nous avons appris à l'aimer et nous avons pu faire l'expérience que, sans avoir les mêmes idées, on peut cependant fort bien s'entendre. Son brusque départ laisse un grand vide et afflige tous ses amis. Nous sympathisons de tout cœur avec les membres de sa famille et nous leur présentons ici l'expression de nos sincères condoléances.

A. D.

\*\*\* **Augmentations.** — Tout doucement le mouvement continue. A signaler encore la commune de Rivaz qui vient d'accorder une augmentation de 100 fr. à son instituteur et 80 fr. à son institutrice. A Yverne également deux augmentations quinquennales de 100 fr. aux deux instituteurs et de 50 fr. aux institutrices.

A. D.

**GENÈVE.** — Depuis quelques années, la mode est aux enquêtes. Les journaux et les magazines qui foisonnent aujourd'hui aiment à se livrer, auprès des plus marquants de nos contemporains, à de grandes consultations dont le sujet, souvent, est si futile et les réponses si divergentes, que le résultat n'a qu'une portée restreinte. Il nous semble intéressant, cependant, de revenir sur l'enquête qui a été menée en 1912 par M. Alfred Graf, et dont il a donné un résumé dans son livre *Schülerjahre*. M<sup>le</sup> Willy, institutrice à Genève, a eu l'heureuse idée

d'attirer l'attention des pédagogues genevois sur cet ouvrage, qui contient une foule de renseignements et d'idées sur l'école en général. Elle a présenté à la Société pédagogique genevoise un rapport très fidèle et très substantiel à ce sujet, dont il faut la féliciter.

Certes, l'école n'est pas ménagée dans l'enquête de M. Graf. A lire les opinions recueillies auprès des artistes, savants, etc., qu'il a interrogés sur leurs souvenirs de jeunesse, il semble que l'école doive être considérée comme une prison et même comme un bagne de l'enfance. La plupart des réponses qui nous ont été rapportées sont à peu près dans le ton du morceau de Victor Hugo qui commence par ces vers :

Marchands de grec ! Marchands de latin ! Cuistres, dogues !  
Philistins, magisters ! Je vous hais, pédagogues !

Il est certain que dans cet acte d'accusation dressé contre la pédagogie, certains points sont à retenir parce que les faits qu'ils signalent sont véritablement choquants et même quelquefois scandaleux. On ne peut qu'applaudir aux paroles qui protestent contre l'abus du travail à domicile, la sévérité excessive de certains maîtres ou les mauvais traitements.

Mais on doit se demander si les conditions dans lesquelles l'enquête a été faite permet d'émettre un jugement général sur l'école et surtout sur l'école primaire d'aujourd'hui. En premier lieu, l'âge des personnes interrogées fait que leur critique ne porte pas sur les méthodes actuelles d'enseignement, mais sur celles qui étaient en vigueur il y a trente ou quarante ans. Or, nul ne peut nier que, pendant cette période, un immense effort a été accompli dans presque tous les pays, et particulièrement chez nous, pour rendre les leçons vivantes, variées, de manière à éveiller l'attention, l'intérêt, le plaisir chez l'enfant.

D'autre part, M. Graf ne s'est adressé qu'à des personnes de professions libérales : médecins, avocats, littérateurs, savants, artistes, qui ont jugé de toute la hauteur de leur forte culture la modeste école de leur jeunesse où ils ont acquis les connaissances élémentaires. Enfin, il semble que l'on doive tenir compte également du fait que l'enquête porte presque uniquement sur les écoles d'Allemagne, et l'on sait l'abus qui a été fait dans ce pays des vieilles méthodes disciplinaires et du principe d'autorité.

En résumé, s'il ne faut pas repousser trop rapidement ces doléances qui contiennent certainement une part de vérité, il ne faut pas non plus les prendre comme prétexte pour accabler de railleries ou de mépris les institutions scolaires. Nous croyons pouvoir affirmer que si un travail semblable à celui du Dr Graf était fait dans notre pays, il laisserait une impression toute différente, et nous sommes certain que les jeunes gens de vingt-cinq à trente ans, si on les interrogeait, parleraient avec une reconnaissance émue de leurs années d'école.

Il faut remercier sincèrement M<sup>me</sup> Willy d'avoir cherché à faire connaître un ouvrage qui a fait du bruit et sur lequel on reviendra certainement dans les discussions futures.

NEUCHATEL. — **A travers le canton.** *Au Val-de-Ruz.* — Grâce à l'amabilité des agriculteurs de Dombresson et de Chézard-St-Martin, les enfants de

l'Orphelinat Borel ont pu effectuer, par un temps idéal, et dans les meilleures conditions possibles, une superbe course en traîneaux. On comprend la joie de tous les participants de cette randonnée autour du Val-de-Ruz et le plaisir des orphelins dans les traîneaux de leurs amis.

*A la Chaux-de-Fonds.* La Société pédagogique de cette ville a organisé avec un succès très vif une séance cinématographique à l'intention des enfants des classes des membres de la Société. Cette séance a été très réussie et nous nous réservons d'y revenir, la question étant de toute actualité.

500 fr. ont été envoyés au Lien national de la Chaux-de-Fonds, pour constituer un fonds en faveur de la création de colonies de vacances destinées à des jeunes filles.

*Au Val-de-Travers. A Môtiers.* On a rendu les derniers honneurs à M. Louis-Edouard Wehren, professeur de dessin à Couvet, décédé à 44 ans, et dont l'enseignement était des plus appréciés. Ce beau talent, fauché si prématurément, promettait beaucoup pour l'avenir. On a parlé avec une reconnaissance émue de cet enfant de Couvet si regretté.

*Les Verrières.* Les autorités décident de construire une halle de gymnastique dont le coût présumé total se monte à 55 000 fr. environ.

*Travers.* Une société de la localité a eu l'heureuse idée d'organiser des conférences publiques dont le sujet général est « Jeunesse ». Il y aura trois conférences : Jeunesse et santé; Jeunesse et éducation; Jeunesse et vie religieuse. Cette heureuse initiative ne pourra qu'avoir un très vif succès.

*Couvet* a fêté son président de commission scolaire, qui a renoncé aux fonctions qu'il remplissait avec grande distinction depuis de très nombreuses années. Le corps enseignant de cette localité n'est pas le dernier à regretter vivement cette démission.

\*\*\* † **Mlle Emma Fischer**, l'une des plus anciennes institutrices de Neuchâtel, vient de mourir dans sa 56<sup>e</sup> année. Elle a reçu les justes et suprêmes hommages de ceux et de celles qui avaient appris à l'aimer et à l'apprécier durant plus de trente années qu'elle a consacrées à l'enseignement. La lutte contre l'alcoolisme perd en elle un soutien éprouvé. Honneur à cette âme d'élite. L. Q.

**JURA BERNOIS. — Société pédagogique.** — Pour donner suite aux décisions prises par l'assemblée générale de Neuveville, en vue de lutter contre l'influence néfaste de la littérature immorale, et après avoir reconnu que la création d'un journal scolaire jurassien est irréalisable, le Comité s'est adressé aux administrations des périodiques romands destinés aux enfants, pour leur demander des conditions spéciales permettant de faire connaître et répandre leurs journaux.

Le Comité annonce par circulaire à tous les membres de la Société pédagogique jurassienne, que les administrations de la *Fourmi* et du *Jeune catholique* sont disposées à leur servir un abonnement gratuit pour 1914. Il ne sera servi à chaque membre qu'un abonnement de l'un ou l'autre journal suivant choix. Les inscriptions sont reçues par M. Albert Baumgartner, président de la Société pédagogique jurassienne, à Biel, rue du Stand.

H. GOBAT.

**ALLEMAGNE. — Une Exposition de la presse pédagogique internationale** aura lieu cette année pour la première fois à l'occasion de la Grande

Exposition internationale « Buchgewerbe et Graphic », à Leipzig. On a déjà terminé un catalogue de la presse pédagogique allemande qui contiendra environ **450** périodiques.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Döring, Leipzig, Uhlandstrasse, 29 II, Saxe.

**Iéna.** — Le programme des cours de vacances de l'Université (du 5 au 18 août 1914) vient de paraître. Pour l'obtenir, s'adresser à Mlle Blomeyer, Gartenstrasse 4, Iéna.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Le jeune commerçant suisse à l'étranger*, par A. Junod, inspecteur fédéral pour l'enseignement commercial, à Berne. 35 pages in-8°, 60 cts. (20 exemplaires, 10 fr. — 50 exemplaires, 20 fr.) (Zurich, 1914. Art. Institut Orell-Füssli, libraires-éditeurs.)

La Suisse devant trouver dans l'exportation de ses produits manufacturés les ressources nécessaires à son développement économique, il est indispensable de rechercher tous les moyens et de réaliser toutes les mesures propres à développer les exportations suisses, à leur créer de nouveaux débouchés. Au nombre des moyens susceptibles de favoriser l'expansion économique de la Suisse, l'expatriation temporaire ou permanente des jeunes commerçants tient une place importante. Il y a donc lieu de la préparer par une solide formation professionnelle, puis de la favoriser moralement et financièrement.

Telles sont les idées maîtresses qui ressortent de la brochure, dont l'auteur, par sa situation et par ses nombreux voyages dans divers continents, est des mieux placés pour juger de l'importance de la question étudiée. Les idées qui y sont développées et les conclusions qui les résument ont rencontré l'assentiment de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, qui en a fait l'objet d'une discussion nourrie dans sa dernière assemblée générale.

Ecrit en un style clair et concis, d'une lecture facile, cet opuscule mérite d'être répandu dans tous les milieux commerciaux suisses et spécialement parmi les jeunes commerçants et les élèves des institutions d'enseignement commercial. En vente dans les librairies.

*Petit guide d'hygiène*. Rédigé et recommandé par des médecins et des membres du corps enseignant. Un exemplaire, 10 cent. ; 10 exempl., 50 cent. ; 50 exempl., 2 fr. 50 ; 100 exempl., 4 fr. 50. Imprimeurs-éditeurs : Büchler & Cie, Berne.

Ce petit Guide est un a b c de l'hygiène, que chacun devrait se procurer dans l'intérêt de sa santé physique et du bon fonctionnement de ses facultés intellectuelles. Si chaque enfant de notre pays le possérait, nombre de maladies et de misères seraient évitées et le bien public y gagnerait incontestablement.

— Le *Courrier de Vevey* du 14 janvier écoulé renferme un long article sur l'organisation, le programme et les tendances de l'Ecole nouvelle de Gilamont sur Vevey, qui est aujourd'hui en pleine prospérité.

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇONS DE CHOSES

#### **La famille.**

Lorsque je sors de l'école, je rentre aussitôt à la maison paternelle. Là, je retrouve ma *famille*. Elle se compose de mon *père*, de ma *mère*, de mes deux *frères* et de ma *petite sœur*.

Mon père est le chef de la famille. C'est lui qui commande et les autres membres de la famille lui obéissent. Il travaille pour nous nourrir et nous vêtir.

Maman nous soigne et nous aime. C'est elle qui nous apprend à être bons, à aimer Dieu de tout notre cœur. Elle nous punit lorsque nous ne sommes pas sages.

Nous, les quatre enfants de la famille, nous allons en classe, nous étudions nos leçons et nous faisons les commissions de nos parents.

Tous, nous nous aimons beaucoup et formons une petite famille unie et heureuse.

#### **La maison paternelle.**

La maison de mes parents est une *ferme*. Elle est située à l'entrée du village, du côté du sud. Cette maison a été construite par mon grand-père, il y a une cinquantaine d'années, lorsque mon père était encore un tout petit garçon.

La maison paternelle se divise en deux parties ; la première partie est habitée par la famille ; la seconde partie est destinée aux animaux domestiques.

La maison d'habitation est formée de plusieurs pièces. Au sous-sol se trouve la *cave*. Au rez-de-chaussée sont le *corridor*, la *cuisine* et la *chambre de ménage*. Les *chambres à coucher* sont au premier étage. Plus haut il y a le *grenier* et le *galetas*.

Toutes les parties de notre maison sont propres ; chaque chose y est à sa place.

#### **La cave.**

(Voir *Mon premier livre*, gravure du chap. 13.)

La *cave* est une partie de la maison. Elle se trouve placée au sous-sol. On y descend par un escalier d'une dizaine de marches.

Nous pénétrons dans la *cave* par une porte arrondie à sa partie supérieure. Deux fenêtres, très étroites, appelées *soupiraux*, éclairent faiblement cette partie de la maison ; les deux soupiraux sont défendus par un solide barreau de fer, afin que ni les chats, ni les voleurs ne puissent attaquer les provisions renfermées dans la *cave*.

Le plafond de la *cave* est en forme de *voûte*. Le sol est recouvert d'une couche de ciment ; quelques caves ont leur sol en simple terre battue.

La *cave* abrite les provisions de ménage : pommes de terre et légumes frais. Le *cellier* est destiné aux tonneaux de vin. Des *rayons*, placés le long des murs, supportent les fruits. Un baquet cylindrique en ciment renferme le fromage et dans une grande seille de bois sont les viandes salées.

Dans la *cave* règne une température presque invariable. Elle nous paraît chaude en hiver et fraîche en été.

DICTÉES : **La famille.**

Ma famille se compose de mon père, de ma mère, de mes frères et de ma sœur. Nous habitons ensemble la maison paternelle. Nous travaillons et nous mangeons ensemble aussi. Nous formons une heureuse petite famille.

**Les parties de la maison.**

La maison paternelle se divise en plusieurs pièces. Les parties de la maison sont : la cave, le corridor, la cuisine, la chambre de ménage, les chambres à coucher, le grenier et le galetas. Toutes les pièces de la maison sont utiles, agréables et propres.

**La cave.**

La cave est une partie de la maison. Elle est creusée dans le sol. On y descend par un escalier de pierre. La cave renferme les provisions de la famille. Il y a du vin, de la viande, du fromage, des légumes et des fruits. C. ALLAZ-ALLAZ.

**ORTHOGRAPHE**

*Degré intermédiaire.*

**Les jeux.**

Les enfants courent, sautent, tressautent. Ils jouent au creux, au carré, à la semelle, à barre, au gendarme et au voleur. Ils se roulent sur le sol, se relèvent, s'appellent, se défient, s'excitent, s'ébrouent comme des poulains lâchés. Des cris montent, des quolibets pluvent, des sifflets partent. La sueur leur ruisselle sur le front. La gaieté leur éclate des yeux. Tout le corps est en mouvement, en travail, en joie. Ils mordent à leur miche. Ils boivent à la fontaine. Ils montrent toutes leurs dents. Les boutons sautent, les bérrets volent, les paumes filent.

(*Le livre de Blaise.*)

PHILIPPE MONNIER.

VOCABULAIRE : Courir, sauter, tressauter, le creux, le jeu, le carré, la semelle, le gendarme, rouler, s'appeler, se défier, s'exciter, s'ébrouer, le poulain, le quolibet, ruisseler, la gaieté ou gaieté, le bérét ou berret, la paume.

ORTHOGRAPHE D'USAGE : Jouer, le jeu, le jouet, le joueur, la joueuse, franc jeu, le grand jeu, beau jeu, la maison de jeu, les jeux de hasard.

GRAMMAIRE. *Du verbe* : Faire trouver les verbes au singulier et les verbes au pluriel. Remarques sur le pluriel des verbes. Avec chaque verbe construire un certain nombre de phrases au singulier, puis au pluriel.

PERMUTATIONS. Singulier : « L'enfant court... L'enfant courait... L'enfant courut... L'enfant courra... » Même exercice au pluriel. Autre exercice : « Je cours, saute, tressaute... Tu cours, sautes, tressautes. Il court... Nous courrons, etc. »

**RÉDACTION.**

*Degrés intermédiaire et supérieur.*

**Les routes.** (Description.)

Les routes ressemblent à des rivières. Cela tient à ce que les rivières sont des routes ; ce sont des routes naturelles, sur lesquelles on voyage avec des bottes

de sept lieues ; quel autre nom conviendrait mieux à des barques ? Et les routes sont comme des rivières que l'homme a faites pour l'homme.

Les routes, les belles routes, aussi unies que la surface d'un fleuve et sur lesquelles la roue de la voiture et la semelle du soulier trouvent un appui à la fois solide et doux, ce sont les chefs-d'œuvre de nos pères, qui sont morts sans laisser leur nom et que nous ne connaissons que par leurs bienfaits. Qu'elles soient bénies, ces routes par lesquelles les fruits de la terre nous viennent abondamment et qui rapprochent les amis.

ANATOLE FRANCE.

*Idées principales* : Ressemblance que les routes ont avec les rivières. — Description d'une route. — Sa construction. — Son utilité. — Premiers constructeurs. — (Pour le degré intermédiaire, les trois dernières idées principales seulement.)

*Remarques*. — Les nombreuses idées que l'auteur éveille à l'esprit méritent d'être ordonnées. A propos de cette phrase «on voyage avec des bottes de sept lieues, » rappeler le conte de Perrault. « Le petit Poucet » et tirer la comparaison.

Dans la description de la route, on comparera celle-ci au fleuve dont la surface est unie et semble immobile. La roue de la voiture et la semelle du soulier s'appuient sur la route comme le bateau sur l'eau. Indiquer toutes les phases de la construction d'une route : ingénieurs, plans, équipes d'ouvriers, travaux de terrassement, etc. (Voir *Educateur* 1913, n° 27.)

Rappeler que les premiers constructeurs de routes furent les Romains qui avaient reconnu, avec raison, que les voies de communication étaient le premier et le meilleur agent de civilisation. Parler des routes romaines de notre pays ainsi que des pierres milliaires.

*La description* est une peinture exacte des objets. Ce que l'on écrit doit former en quelque sorte un tableau. La description doit être fidèle et vraie. Il faut éviter trop de détails et employer, autant que possible, la phrase courte.

*Sujets semblables* : Les canaux. — Les chemins de fer. — Nos moyens de transport. — Nos voies de communication.

P. CH.

#### CIVISME ET COMPTABILITÉ

(Voir *Educateur*, N° 4, pages 57 à 60.)

#### L'IMPOT POUR 1914.

En 1914, les contribuables lausannois auront à payer l'impôt, tant cantonal que communal, sur les bases suivantes :

I. IMPÔT MOBILIER. *Etat* : fr. 1,20 pour mille pour un capital de fr. 1 à fr. 25 000 ; fr. 1,80 % pour un capital de fr. 25 001 à fr. 50 000 ; fr. 2,40 % de fr. 50 001 à fr. 100 000 ; fr. 3 % de fr. 100 001 à fr. 200 000 ; etc. — *Commune* : fr. 1,60 % de fr. 1 à fr. 25 000 ; fr. 2,40 % de fr. 25 001 à fr. 100 000 ; fr. 3,20 % de fr. 100 001 et en sus.

II. RENTES ET USUFRUITS. *Etat* : fr. 19,20 % pour une rente de fr. 1 à fr. 1250 ; fr. 28,80 % de fr. 1251 à fr. 2500 ; fr. 38,40 % de fr. 2501 à fr. 5000 ; etc. — *Commune* : fr. 26,60 % de fr. 1 à fr. 1250 ; fr. 38,40 % de fr. 1251 à fr. 5000 ; etc.

III. PRODUIT DU TRAVAIL. Après défalcation de fr. 400 pour le contribuable et pour chacune des personnes auxquelles il doit l'entretien suivant la loi ; *Etat* : fr. 9,60 % de fr. 1 à fr. 1250 ; fr. 14,40 % de fr. 1251 à fr. 2500 ; fr. 19,20 % de fr. 2501 à fr. 5000 ; etc. — *Commune* : fr. 12,80 % de fr. 1 à fr. 1250 ; fr. 19,20 % de fr. 1251 à fr. 5000 ; etc.

IV. IMPÔT FONCIER. Après défalcation des dettes hypothécaires, *Etat* : fr. 1 % de fr. 1 à fr. 25 000 ; fr. 1,50 % de fr. 25 001 à fr. 100 000 ; fr. 2 % de fr. 100 001 et plus. — *Commune* : fr. 1,60 % de fr. 1 à fr. 25 000 ; fr. 2,40 % de fr. 25 001 à fr. 100 000 ; de fr. 3,20 % de fr. 100 001 et en sus. Il est perçu de plus le 1 % de la valeur vénale des immeubles situés dans la commune, sans progression et sans défalcation des dettes hypothécaires.

V. IMPÔT PERSONNEL. *Etat* : fr. 3 par personne majeure, (femme mariée non comprise). — *Commune* : de fr. 3 à fr. 600 suivant le revenu.

VI. IMPÔT SUR LES LOYERS. *Commune* : 3 % du loyer des appartements après défalcation de fr. 300 pour le contribuable et de fr. 50 pour chacune des personnes habitant chez lui et auxquelles la loi civile l'oblige à donner le logement ; 2 % du loyer des locaux industriels et commerciaux après défalcation d'une somme fixe de fr. 200.

VII. AUTRES IMPÔTS. *Etat* : fr. 15 par chien ; fr. 80 par automobile jusqu'à 10 chevaux et fr. 10 pour chaque cheval en sus. ; etc., etc. — *Commune* : fr. 1 par franc payé à l'*Etat* sur ces impôts.

NOTE. Dans le calcul de l'impôt progressif, chaque catégorie est au bénéfice du taux des catégories inférieures pour les parts afférentes à ces dernières.

\*\*\*

D'après ce qui précède, établir les bordereaux d'impôts, cantonaux et communaux, qu'auront à payer les trois contribuables suivants<sup>1</sup> :

A. (*Elèves de première année du degré supérieur.*) Jean Dubois, ouvrier menuisier, gagne fr. 48 par semaine. Il possède, fruit de ses économies, un petit capital de fr. 6400 et occupe avec sa femme et ses deux enfants, un appartement dont le loyer annuel est de fr. 500. Son impôt personnel communal a été fixé à fr. 7.

B. (*Elèves de deuxième année.*) Etienne Richard et sa femme Antoinette née Desbiens, rentiers, jouissent d'une fortune mobilière de fr. 190 000 et d'une rente viagère de fr. 3050. Ils possèdent une villa dont la taxe cadastrale, égale à la valeur vénale, est de fr. 98 000 et un immeuble locatif taxé fr. 120 000, mais dont la valeur vénale est de fr. 145 000. Ils ont une automobile de 24 chevaux et 3 chiens ; leur impôt personnel communal est de fr. 380 et leur loyer estimé à fr. 2900.

C. (*Elèves de troisième année.*) Paul Marchand, négociant, veuf et père de 4 enfants mineurs, déclare fr. 4800 comme produit du travail et fr. 52 000 de fortune mobilière. Il occupe, dans sa maison, un appartement de fr. 900 et des locaux commerciaux dont le loyer annuel est évalué à fr. 1600. Sa maison, taxée 155 000 et dont la valeur vénale est de  $\frac{1}{10}$  plus élevée, est grevée de fr. 85 000 d'hypothèques. Il utilise une automobile de 22 chevaux, garde 1 chien et doit un impôt personnel de fr. 65.

<sup>1</sup> Les exemples peuvent varier à l'infini.

BORDEREAU  
des contributions pour 1914, dues par  
**Monsieur Jean Dubois, menuisier, à Lausanne.**

IMPÔTS	CONTRIBUTIONS	
	Cantonales	Communales
	F. C.	F. C.
Fortune mobilière, fr. 6400 à fr 1,20 et fr. 1,60 %	7,68	10,24
Produit du travail, fr. 2496		
A déduire fr. 400 $\times$ 4 = fr. 1600		
Net fr. 896 à fr. 9,60 et fr. 12,80 %	8,60	11,47
Personnel	3,—	7,—
Loyer, fr. 500 — fr. 450 = fr. 50 à 3 %		1,50
	19,28	30,21
<b>Total, à payer avant le 30 novembre 1914,</b>	<b>fr. 49,49</b>	

BORDEREAU  
des contributions pour 1914, dues par  
**Monsieur Etienne Richard-Desbiens, rentier, à Lausanne.**

IMPÔTS	CONTRIBUTIONS	
	Cantonales	Communales
	F. C.	F. C.
Fortune mobilière, fr. 25000 à fr. 1,20 et fr. 1,60 %	30,—	40,—
fr. 25000 à fr. 1,80 et fr. 2,40 %	45,—	60,—
fr. 50000 à fr. 2,40 et fr. 2,40 %	120,—	120,—
fr. 90000 à fr. 3,— et fr. 3,20 %	270,—	288,—
Rente viagère, fr. 3050 — fr. 800 défalc. = fr. 2250, dont		
fr. 1250 à fr. 19,20 et fr. 26,60 %	24,—	33,25
fr. 1000 à fr. 28,80 et fr. 38,40 %	28,80	38,40
Foncier,		
fr. 25000 à fr. 1,— et fr. 1,60 %	25,—	40,—
fr. 75000 à fr. 1,50 et fr. 2,40 %	112,50	180,—
fr. 118000 à fr. 2,— et fr. 3,20 %	236,—	377,60
Valeur vénale, fr. 243 000 à fr. 1 %		243,—
Personnel,	3,—	380,—
Loyer, fr. 2900 — fr. 350 = fr. 2550 à fr. 3 %		76,50
Automobile, (1 de 24 chevaux)	220,—	220,—
Chiens (3)	45,—	45,—
	1459,30	2141,75
<b>Total, à payer avant le 30 novembre 1914.</b>	<b>fr. 3301,05</b>	

BORDEAU  
des contributions pour 1914, dues par  
**Monsieur Paul Marchand, négociant, à Lausanne.**

IMPÔTS	CONTRIBUTIONS	
	Cantonales	Communales
	F. C.	F. C.
Fortune mobilière, fr. 25000 à fr. 1,20 et fr. 1,60 %/oo	30,—	40,—
fr. 25000 à fr. 1,80 et fr. 2,40 %/oo	45,—	60,—
fr. 2000 à fr. 2,40 et fr. 2,40 %/oo	4,80	4,80
Produit du travail, fr. 4800,—fr. 2000=fr. 2800, dont		
fr. 1250 à fr. 9,60 et fr. 12,80 %/oo	12,—	16,—
fr. 1250 à fr. 14,40 et fr. 19,20 %/oo	18,—	24,—
fr. 300 à fr. 19,20 et fr. 19,20 %/oo	3,76	5,76
Foncier, fr. 155 000 — fr. 85 000=fr. 70 000, dont		
fr. 25000 à fr. 1,— et fr. 1,60 %/oo	25,—	40,—
fr. 45000 à fr. 1,50 et fr. 2,40 %/oo	67,50	108,—
Valeur vénale, fr. 155000 + fr. 15500=fr. 170500 à fr. 1 %/oo		170,50
Personnel,	3,—	85,—
Loyer, appartement fr. 900 — fr. 500=fr. 400 à 3 %		12,—
Locaux commerciaux fr. 1600 — fr. 200=fr. 1400 à 2 %		28,—
Automobile, (1 de 22 chevaux)	200,—	200,—
Chien, (1)	15,—	15,—
	<u>426,06</u>	<u>809,06</u>
<b>Total, à payer avant le 30 novembre 1914.</b>	<u>fr. 1235,12</u>	

NOTA : Le bon citoyen déclare les différents éléments de sa fortune avec une scrupuleuse exactitude et paye régulièrement ses impôts.

DESSIN

Nous nous faisons un plaisir de signaler au corps enseignant le concours de dessin organisé par l'administration des « Etrennes Helvétiques », à la Chaux-de-Fonds, en invitant chacun à encourager les élèves à faire ce concours. Tous y trouveront une application directe des exercices du guide méthodique ; mais il est bien entendu que les dessins doivent être personnels.

G. PAYER.

### CONCOURS DE DESSIN

Concours première catégorie, consacré aux fillettes et jeunes filles jusqu'à l'âge de 18 ans. — Sont exigés : Trois dessins correspondant aux sujets imposés suivants :

Sujet A. — Dessin d'imitation (le dessin portera à l'angle une grande lettre A et l'âge de l'auteur) : Etude d'après nature d'une plante ou d'un animal.

Sujet B. — Composition (le dessin portera à l'angle une grande lettre B et l'âge de l'auteur) : Une composition faite au moyen de l'étude précédente, pour la décoration d'un objet quelconque, brodé, peint, sculpté, etc., couverture de livre, affiche, etc. Les apprenties, telles que les brodeuses, les dentellières, peintres sur émail etc., soumettront une composition se rapportant à leur métier. Les dessins porteront alors l'inscription : «apprentie brodeuse », «apprentie dentelière ».

Sujet C. — Dessin de fantaisie (le dessin portera à l'angle une grande lettre C et l'âge de l'auteur) : Toute liberté est accordée, autant pour le choix du sujet que pour les moyens d'expression.

Concours deuxième catégorie, réservé aux garçons, jeunes gens, apprentis et élèves des écoles professionnelles jusqu'à l'âge de 18 ans (une grande importance est attribuée à la participation des apprentis). — Sont exigés : Trois dessins correspondant aux sujets imposés suivants :

Sujet D. — Dessin d'imitation (le dessin portera à l'angle une grande lettre D et l'âge de l'auteur) : Reproduire par le dessin un objet tel que vase, meuble, maison. L'apprenti, dont le métier s'y prête, prendra pour modèle un objet de son métier (outil, fragment de machine, établi, etc.). Il en fera un croquis coté, puis une mise au propre en plan et élévation. Le croquis coté sera collé à côté de l'épure.

Sujet E. — Composition (le dessin sera muni à l'angle d'une grande lettre E et l'âge de l'auteur y sera inscrit) : Une composition d'un objet quelconque décoré ou non. L'apprenti serrurier, sculpteur, ébéniste, menuisier, lithographe ou typographe, graveur, bijoutier, etc., etc., soumettra la composition d'un objet de son métier. Ce dessin ou l'objet soumis portera alors l'inscription : «apprenti serrurier, lithographe », etc.

Sujet F. — Dessin de fantaisie (le dessin portera à l'angle une grande lettre F et l'âge de l'auteur) : Un dessin d'imagination où liberté complète est accordée. — L'apprenti, s'il y a goût, pourra proposer une idée dont l'application apporterait une amélioration au côté artistique de son métier.

Indications complémentaires communes aux deux catégories :

Toute copie ou réminiscence trop facile de choses vues sera écartée par le Jury.

Il est interdit aux concourants de se faire aider par une tierce personne.

Les dessins seront tous présentés sur une feuille de papier au format 47×32 centimètres ; ainsi chaque concourant enverra 3 feuilles.

Aucun des dessins ne doit être signé, mais chacun portera à l'angle un *motto* commun (signe conventionnel) qui sera répété sur le dos d'une enveloppe.

Cette enveloppe contiendra le nom de l'auteur, son adresse, son âge ; s'il y a lieu, l'indication de l'école dans laquelle il étudie, ou de l'atelier dans lequel il est apprenti. Cette enveloppe sera jointe au trois dessins sous le même pli.

Délai de livraison des dessins : Les envois devront parvenir avant le 31 mars 1914, au soir. Ils porteront sur l'emballage la mention suivante : Concours *Etrennes helvétiques*.

Ils seront adressés à : Administration des *Etrennes helvétiques*, Georges Dubois, éditeur-imprimeur, La Chaux-de-Fonds.

Le Jury est nommé par le Conseil de Direction de l'*Oeuvre*. Il se recrutera au sein d'artistes professionnels, architectes, peintres, professeurs. Il lui sera adjoint à titre consultatif des patrons et des ouvriers de diverses branches. Les associations patronales et ouvrières seront chargées de constituer ce jury consultatif.

Les prix. — La somme de 2000 francs est consacrée au premier concours des *Etrennes helvétiques*. Les prix seront proportionnés aux résultats. Ils seront sous forme de montres de choix, acquises auprès des grandes marques : Zénith, Paul Ditisheim, Ulysse Nardin, Electa (Gallet et Cie), Cyma (Schwob et Cie), Doxa (Georges Ducommun), Le Phare (C. Barbezat-Baillot).

Les résultats du concours seront communiqués aux auteurs primés. De plus, ils seront répandus par le moyen de la presse. Dans les *Etrennes helvétiques* de 1914, ils seront commentés dans un article de fond et de nombreux dessins seront publiés en noir et en couleur.

Les concourants primés recevront leur prix dans les trois semaines qui suivront les décisions du jury.

Les dessins primés restent la propriété de l'*Oeuvre*.

L'Administration veillera à la bonne réexpédition des dessins non primés, mais décline toute responsabilité en cas de perte, de fausse attribution, etc.

Avis important. — Lors de la publication du palmarès, les noms des ateliers et des écoles où travaillent les élèves et les apprentis primés, seront publiés.

Au nom des *Etrennes helvétiques*, l'éditeur-imprimeur :  
GEORGES DUBOIS, à la Chaux-de-Fonds.

Au nom de l'*Oeuvre* (Association suisse romande de l'Art et de l'Industrie),  
le Conseil de Direction :

M. LAVERRIÈRE, architecte, à Lausanne, président.

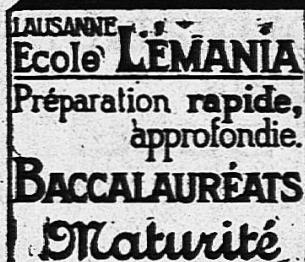
CH. L'EPLATTENIER, peintre-sculpteur, la Chaux-de-Fonds, vice-présid.,

Dr BENZIGER, Berne, secrétaire.

RUSS-JUNG, industriel, Neuchâtel.

DE SAUSSURE, artiste-peintre, Genève.

Tous renseignements pourront être demandés à l'Administration des *Etrennes helvétiques* (Editeur-imprimeur : G. Dubois), La Chaux-de-Fonds, par lettre, accompagnée du timbre pour la réponse.



500 élèves en 4 ans  
Les plus beaux succès

**Jeune instituteur** italien, pouvant enseigner les mathématiques et sa langue maternelle, cherche place au pair dans un institut de la Suisse romande.  
S'adresser à la gérance de l'*Educateur*.

**L'horaire des leçons et les tentatives faites pour en réduire la durée,**  
— Rapport présenté à la Société vaudoise des maîtres secondaires, par E. Frey,  
maître aux Ecoles normales.

En vente chez l'auteur, avenue Beaumont, Lausanne, au prix de 85 cent., y compris frais d'expédition et de remboursement.

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

## LIVRES DE STALL

Six volumes de franche explication sur des sujets généralement évités. Les meilleurs livres de ce genre au monde. Traduits en 20 langues et recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

3 livres pour hommes :

- Ce que tout jeune homme devrait savoir**, 25<sup>me</sup> mille.  
**Ce que tout homme marié devrait savoir**, 16<sup>me</sup> »  
**Ce que tout homme de 45 ans dev. savoir**, 8<sup>me</sup> »

3 livres pour femmes :

- Ce que toute jeune fille devrait savoir**, 23<sup>me</sup> mille.  
**Ce que toute jeune femme devrait savoir**, 17<sup>me</sup> »  
**Ce que toute femme de 45 ans dev. savoir**, 8<sup>me</sup> »

Chaque volume, broché 3 fr. 50 ; relié 4.50.

H. WEGENER

## NOUS LES JEUNES !

Le problème qui se pose avant le mariage au jeune homme cultivé : Pureté, Vigueur, Amour. — 4<sup>me</sup> mille, joliment cartonné, 3 fr. 50.

ÉDITION JEHEBER, GENÈVE, Case Fusterie et en vente dans les librairies et gares.

25

# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

## Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire  
dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.  
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis  
à l'essai dans les écoles.  
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre  
avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte  
noire etc., etc.

Envoy d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.  
fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la  
Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage  
complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

# MAISON MODÈLE

## Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

*Nous offrons toujours*

LE PLUS BEAU CHOIX

en

# VÊTEMENTS HOMMES & ENFANTS

*Prix en chiffres connus.*

10<sup>0</sup> | à 30 jours  
aux membres  
de la  
S.P.V.



# A. BREEAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8  
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille  
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne . . . . .	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne. . . . .	80 "	" 1,75
Drap gris, qual. extra, large . . . . .	130 "	" 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

WOHLFAHRT & SCHWARZ

NIDAU-BIENNE

Fabrique de PIANOS

(avec simple ou double table d'harmonie)

Ces PIANOS sont très recommandés  
EN VENTE CHEZ

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne, Neuchâtel et Vevey

Seuls représentants pour les cantons de Vaud, Neuchâtel  
et Jura Bernois.

*Ouvrages recommandés tout spécialement et indispensables  
aux artistes-amateurs.*

COURS THÉATRAL COMPLET

par F. MUFFAT et A. QUEYRIAUX

1 <sup>er</sup> volume	L'Art Lyrique . . . . .	Fr. 2.—
2 <sup>e</sup> "	L'Art Dramatique . . . . .	Fr. 2.—
3 <sup>e</sup> "	L'Art de la Diction . . . . .	Fr. 2.—
4 <sup>e</sup> "	L'Art de la Pantomime . . . . .	Fr. 1.60
5 <sup>e</sup> "	L'Art du Maquillage . . . . .	Fr. 1.35

RENEZ, J.	L'art de se grimer . . . . .	Fr. 1.—
GRANVILLE, L.	Manuel pratique de Maquillage à l'usage d. amateurs	Fr. 0,60
BRACHART, A.	L'Art de se maquiller et de se grimer . . . . .	Fr. 1.25
AUBERT,	Traité pratique sur l'Art de la mise en scène . . . . .	Fr. 2.50
BLAIZE, J.	L'Art mimique . . . . .	Fr. 5.—
	Pour monter et jouer une pièce en famille, à l'école, dans les sociétés, etc. Avec 41 gravures . . . . .	Fr. 1.50
TRISTAN, BERNARD.	Auteurs, Acteurs, Spectateurs	Fr. 3.50
BRACHART, A.	Machinerie scénique et bruits de coulisses (Vient de paraître) . . . . .	Fr. 4.—

Librairie théâtrale

— FŒTISCH FRÈRES. S. A. LAUSANNE —

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L<sup>e</sup>me ANNEE. — No 10

LAUSANNE — 7 Mars 1914.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR· ET ·ÉCOLE· REQUIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande  
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

**VAUD :** A. Dumuid, instituteur, Bassins.

**JURA BERNOIS :** H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**GENÈVE :** W. Rosier, conseiller d'Etat.

**NEUCHATEL :** L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# EDITION „ATAR“ GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

<b>Exercices et problèmes d'arithmétique</b> , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 <sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans)	<b>0.70</b>
» livre du maître	<b>1.—</b>
2 <sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans)	<b>0.90</b>
» livre du maître	<b>1.40</b>
3 <sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans)	<b>1.20</b>
» livre du maître	<b>1.80</b>
<b>Calcul mental</b>	<b>1.75</b>
<b>Exercices et problèmes de géométrie et de toisé</b>	<b>1.50</b>
<b>Solutions de géométrie</b>	<b>0.50</b>
<b>Livre de lecture</b> , par <i>A. Charrey</i> , 3 <sup>me</sup> édition. Degré inférieur	<b>1.50</b>
<b>Livre de lecture</b> , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	<b>1.50</b>
<b>Livre de lecture</b> , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	<b>3.—</b>
<b>Premières leçons d'allemand</b> , par <i>A. Lescaze</i>	<b>0.75</b>
<b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 <sup>re</sup> partie, 7 <sup>me</sup> édition.	<b>1.50</b>
<b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 <sup>me</sup> partie, 5 <sup>me</sup> édition	<b>3.—</b>
<b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 <sup>re</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition	<b>1.40</b>
<b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 <sup>me</sup> partie, 2 <sup>me</sup> édition	<b>1.50</b>
<b>Lehr-und Lesebuch</b> , par <i>A. Lescaze</i> , 3 <sup>me</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition	<b>1.50</b>
<b>Notions élémentaires d'instruction civique</b> , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	<b>0.60</b>
— réduite	<b>0.45</b>
<b>Leçons et récits d'histoire suisse</b> , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	<b>2.—</b>
<b>Premiers éléments d'histoire naturelle</b> , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 <sup>me</sup> édition, 240 figures dans le texte	<b>2.75</b>
<b>Manuel d'enseignement antialcoolique</b> , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	<b>2.—</b>
<b>Manuel du petit solfègeien</b> , par <i>J.-A. Clift</i>	<b>0.95</b>
<b>Parlons français</b> , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 <sup>me</sup> mille	<b>1.—</b>
<b>Comment prononcer le français</b> , par <i>W. Plud'hun</i>	<b>0.50</b>
<b>Histoire sainte</b> , par <i>A. Thomas</i>	<b>0.65</b>
<b>Pourquoi pas? essayons</b> , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	<b>1.50</b>
Relié	<b>2.75</b>
<b>Les fables de La Fontaine</b> , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	<b>1.50</b>
<b>Notions de sciences physiques</b> , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 <sup>me</sup> édition	<b>2.50</b>
<b>Leçons de physique</b> , 1 <sup>er</sup> livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	<b>2.—</b>
»      »      »      » Optique et électricité,	<b>2.50</b>
<b>Leçons d'histoire naturelle</b> , par <i>M. Juge</i> .	<b>2.25</b>
»      de chimie,      »      »	<b>2.50</b>
<b>Pour les tout petits</b> , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 <sup>me</sup> édition, cartonné	<b>2.—</b>
<b>Manuel d'instruction civique</b> , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
II <sup>me</sup> partie, Autorités fédérales	<b>2.—</b>

# ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens en obtention du brevet de maîtresse secondaire  
et de brevet spéciaux.

Ces examens auront lieu, à Lausanne, à partir du **15 avril 1914**. Ils porteront cette année, en ce qui concerne les brevets spéciaux sur l'italien, la comptabilité, les sciences commerciales, le dessin artistique et décoratif, le dessin technique, la musique vocale, la calligraphie, l'économie domestique et l'hygiène, l'enseignement ménager.

H. 31324 L.

L'examen d'italien se fera en novembre.

Adresser les inscriptions avant le **6 avril** au Département de l'Instruction publique. (Service de l'enseignement secondaire.) Joindre à la demande un curriculum vitæ, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études.

## Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

### Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

### FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

## CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphon 1719

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne.

# CARTES

## Cartes manuelles :

Carte du Canton de Vaud à l'usage des écoles, publiée par le Département de l'Instruction publique. Echelle 1/200.000. Titre et divisions politiques au dos en couleurs . . . . .	fr. 1.25
Carte manuelle de l'Europe par H. KELLER, pour élèves. Echelle 1/11.000.000 . . . . .	fr. —.75
Carte de la Suisse, par W. ROSIER, Echelle 1/700.000, sur papier fort . . . . .	fr. 0.50
sur papyrolin (papier toile) . . . . .	fr. 0.70
La même (carte muette) . . . . .	fr. 0.20

## Cartes murales :

Nouvelle carte murale du Canton de Vaud. Au 1/100 000, publiée sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Tirée en 12 couleurs, contient environ 3000 noms. Dimensions : 141 × 122 cm. Montée sur toile avec rouleaux . . . fr. 30.—

*Les écoles officielles qui commandent cette carte par l'intermédiaire du Départ. de l'Instr. publique bénéficient du prix spécial de fr. 20.*

*La nouvelle carte murale du canton de Vaud a été établie d'après les meilleurs et les plus nouveaux principes techniques. Elle présente ainsi un relief étonnant, très artistique, un ensemble de couleurs agréable à l'œil et une nomenclature très riche et pourtant très claire et facile à lire.*

Cette belle carte comprend non seulement le territoire vaudois, mais encore la presque totalité des cantons de Genève, Fribourg et Neuchâtel et des parties importantes de Berne, Valais et départements français limitrophes. C'est donc presque une carte de la Suisse romande toute entière.

La carte murale du canton de Vaud a été publiée en deux éditions simultanément : l'une pour les écoles, l'autre pour le commerce. Les deux éditions sont absolument pareilles au point de vue lithographique, mais l'édition scolaire est moins chargée de noms que l'édition commerciale.

Carte murale de la Suisse par H. KELLER. Echelle 1/200.000 (1.76 × 1.17).

I. Edition avec limites des cantons en couleurs . . . . .	fr. 20.—
II. Edition avec limites des cantons en couleurs et teintes plates pour les territoires cantonaux . . . . .	fr. 22.—

Planiglobe en deux hémisphères par W. ROSIER et M. BOREL. Edition physique-politique. Echelle 1/13.500.000. Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleau, vendue séparément . . . . . fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble . . . . . fr. 45.—

Carte murale de l'Europe par les mêmes. Edition physique-politique, Echelle 1/3 200.000. Dimensions 183 × 164 cm., montée sur toile etrouleaux . . . . . fr. 25.—

Ces trois dernières cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais

Toutes les cartes annoncées ci-dessus sont envoyées à l'examen sur demande.